

LA CARTE PRÉPAYÉE INTERNATIONALE

Sous conditions d'éligibilité	Zones de couverture La Poste Mobile : réseau SFR. Plus d'informations sur www.lapostemobile.fr/reseau (coût d'une connexion internet). Offre réservée aux particuliers en France métropolitaine et uniquement pour un usage privé.															
Prix de l'offre	<p>Pour bénéficier de l'offre Carte Prépayée Internationale, le client doit acheter une Carte Prépayée Internationale à 9,90€ en bureau de poste : 1 carte SIM + 1 numéro + 10€ de crédit de communication inclus⁽¹⁾. Le crédit de communication est utilisable pour les communications en France et vers l'international. Au moment du rechargement, le client a le choix parmi 4 montants de recharge.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant</th> <th>5€</th> <th>10€</th> <th>20€</th> <th>30€</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bonus Internet</td> <td>-</td> <td>1Go⁽²⁾</td> <td>2Go⁽²⁾</td> <td>4Go⁽²⁾</td> </tr> <tr> <td>Durée de validité*</td> <td>20 jours</td> <td>30 jours</td> <td>60 jours</td> <td>90 jours</td> </tr> </tbody> </table> <p>* À compter du moment où le client recrée son compte Les communications depuis les zones Europe et DOM/COM vers ces mêmes zones et la France métropolitaine sont utilisables de la même façon que les communications depuis et vers la France métropolitaine. Un coût de connexion est facturé 0,19€ par appel sortant et par connexion internet. Aucun coût de connexion pour les pays de la zone Europe (zone 1). Voir détails des zones dans le Guide Tarifaire disponible en bureau de poste ou sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet). Tarifs pour les communications en France métropolitaine (hors coût de connexion, SMS/MMS+, prix du service des n°s majorés et surtaxes) avec la Carte Prépayée Internationale : 0,15€/min pour les appels voix vers les fixes et mobiles (décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde) ; 0,15€/SMS/destinataire ; 0,30€/MMS/destinataire ; internet mobile 0,50€/Mo par palier de 10Ko. Les recharges de l'offre Carte Prépayée Internationale ne sont pas compatibles avec les forfaits bloqués La Poste Mobile et la Carte Prépayée La Poste Mobile. Pour plus d'informations sur les tarifs des appels de la France métropolitaine vers l'international, voir sur la Fiche Tarifaire Internationale, le Guide Tarifaire et le Guide Utilisateur Kit Prépayé "International" disponibles en bureau de poste.</p>	Montant	5€	10€	20€	30€	Bonus Internet	-	1Go⁽²⁾	2Go⁽²⁾	4Go⁽²⁾	Durée de validité*	20 jours	30 jours	60 jours	90 jours
Montant	5€	10€	20€	30€												
Bonus Internet	-	1Go⁽²⁾	2Go⁽²⁾	4Go⁽²⁾												
Durée de validité*	20 jours	30 jours	60 jours	90 jours												
Durée d'engagement	Sans engagement.															
Description de l'offre	<p>(1) Pour tout achat d'une Carte Prépayée Internationale, crédit de communication inclus de 10€ valable 15 jours à compter de la 1^{ère} communication émise. Décompte en France métropolitaine selon la tarification suivante : 0,15€/min pour les appels voix (hors coût de connexion), 0,15€/SMS/destinataire, 0,30€/MMS/destinataire, internet mobile : 0,50€/Mo par palier de 10Ko (hors coût de connexion). (2) Pour toute recharge de votre Carte Prépayée Internationale avec la Recharge Prépayée Internationale d'une valeur de : • 10€ : 1Go d'internet inclus à utiliser pendant la durée de validité de votre recharge soit 30 jours, • 20€ : 2Go d'internet inclus à utiliser pendant la durée de validité de votre recharge soit 60 jours, • 30€ : 4Go d'internet inclus à utiliser pendant la durée de validité de votre recharge soit 90 jours. Tout crédit internet non utilisé pendant cette période sera définitivement perdu. Toutes les communications sont décomptées du crédit de communication selon la tarification en vigueur (voir les tarifs des appels de la France métropolitaine vers l'International figurant dans la Fiche Tarifaire Internationale disponible en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet)). Si aucun rechargement payant n'a été effectué dans les 30 jours qui suivent la 1^{ère} communication émise, la ligne sera résiliée.</p>															
Description des services annexes inclus	Report du crédit non consommé au moment du rechargement (le montant rechargé s'ajoute à l'ancien solde, si le rechargement est effectué avant la fin de validité de celui-ci). Présentation du numéro, Messagerie vocale, Double appel, Alerte Conso, Info Conso.															
Décompte des communications incluses	<ul style="list-style-type: none"> Facturation à la seconde dès la première seconde pour les appels métropolitains. Facturation à la minute pour les appels vers l'international. Un coût de connexion de 0,19€ est appliqué à chaque appel sortant (hors numéros gratuits) et à chaque connexion internet. Aucun coût de connexion pour les pays de la zone Europe (zone 1). Voir détails des zones dans le Guide Tarifaire disponible en bureau de poste ou sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet). 															
Caractéristiques de l'Internet Mobile	Débit maximum : 115 Mbits/s 4G : débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 115Mbits/s pour la 4G, sous réserve d'un équipement et d'une offre compatibles et uniquement dans les zones de couverture. Détails de couverture sur www.lapostemobile.fr/reseau (coût d'une connexion internet).															
Caractéristiques techniques / équipements	GSM/GPRS/3G/3G+/4G (sous réserve de disposer d'un mobile compatible).															
Service client	Assistance technique et commerciale accessible du lundi au samedi de 8h à 20h. Fermeture le 01/01. • 904 depuis votre mobile ou 0 970 808 660 depuis un poste fixe (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel en France métropolitaine).															
Conditions de rechargement	Rechargement possible : • Par carte bancaire en appelant le 2525 depuis votre mobile (appel gratuit) ou sur https://espaceclient.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet). • Par carte bancaire ou espèces en bureaux de poste et dans les réseaux partenaires (Relay, tabac, presse...).															

Relation Client Mobile

Modes de contact	<table border="1"> <tr> <td>Courrier</td> <td>La Poste Mobile Service Client – TSA 16759 – 95905 Cergy-Pontoise cedex 9</td> </tr> <tr> <td>Téléphone</td> <td>Depuis un fixe et un mobile : 0 970 808 660 (prix d'un appel en France métropolitaine) Depuis un mobile La Poste Mobile : 904 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel en France métropolitaine)</td> </tr> <tr> <td>Internet</td> <td>Depuis votre Espace Client : https://espaceclient.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet)/, accessible 7j/7 dans la rubrique « Contact ».</td> </tr> <tr> <td>Boutique</td> <td>Bureaux de poste</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>Facebook : @LaPosteMobile, Twitter : @La_Poste_Mobile</td> </tr> </table>	Courrier	La Poste Mobile Service Client – TSA 16759 – 95905 Cergy-Pontoise cedex 9	Téléphone	Depuis un fixe et un mobile : 0 970 808 660 (prix d'un appel en France métropolitaine) Depuis un mobile La Poste Mobile : 904 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel en France métropolitaine)	Internet	Depuis votre Espace Client : https://espaceclient.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet)/, accessible 7j/7 dans la rubrique « Contact ».	Boutique	Bureaux de poste	Autres	Facebook : @LaPosteMobile, Twitter : @La_Poste_Mobile										
Courrier	La Poste Mobile Service Client – TSA 16759 – 95905 Cergy-Pontoise cedex 9																				
Téléphone	Depuis un fixe et un mobile : 0 970 808 660 (prix d'un appel en France métropolitaine) Depuis un mobile La Poste Mobile : 904 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel en France métropolitaine)																				
Internet	Depuis votre Espace Client : https://espaceclient.lapostemobile.fr (coût d'une connexion internet)/, accessible 7j/7 dans la rubrique « Contact ».																				
Boutique	Bureaux de poste																				
Autres	Facebook : @LaPosteMobile, Twitter : @La_Poste_Mobile																				
Certification	Non.																				
Pourcentage d'appels pris en charge en moins de 3 minutes	Non applicable.																				
Avis de réception de la réclamation écrite	La Poste Mobile s'engage à apporter une réponse aux réclamations dans un délai de 15 jours. Si une réponse ne peut pas être apportée dans ce délai, La Poste Mobile accusera réception de la réclamation en indiquant le délai de traitement, qui ne pourra excéder un mois, sauf événement exceptionnel.																				
Délai du rétablissement de service	Disponibilité des Services : La Poste Mobile s'engage à assurer en zone couverte une disponibilité de l'accès au réseau à hauteur de 90%. Le cas échéant, les formules de compensation présentées dans les Conditions Générales d'Abonnement sont applicables.																				
Informations disponibles en ligne	<table border="1"> <tr> <td>Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration vol, perte, code PUK</td> <td>Oui sur l'Espace Client</td> </tr> <tr> <td>Accès à la consommation des derniers mois</td> <td>Oui</td> </tr> <tr> <td>Accès à l'historique des contacts avec le Service Client</td> <td>Oui sur l'Espace Client</td> </tr> <tr> <td>Gestion multi-comptes</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Accès au suivi de la réclamation</td> <td>Non</td> </tr> </table>	Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration vol, perte, code PUK	Oui sur l'Espace Client	Accès à la consommation des derniers mois	Oui	Accès à l'historique des contacts avec le Service Client	Oui sur l'Espace Client	Gestion multi-comptes	Non	Accès au suivi de la réclamation	Non										
Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration vol, perte, code PUK	Oui sur l'Espace Client																				
Accès à la consommation des derniers mois	Oui																				
Accès à l'historique des contacts avec le Service Client	Oui sur l'Espace Client																				
Gestion multi-comptes	Non																				
Accès au suivi de la réclamation	Non																				
Critères « boutiques » Possibilité d'effectuer ces actes en bureau de poste	<table border="1"> <tr> <td><i>Enregistrement de la réclamation</i></td> <td colspan="2">Oui (Remarque : les bureaux de poste ne traitent pas les réclamations et ne sont pas habilités à concéder des gestes commerciaux).</td> </tr> <tr> <td><i>Prise en charge du dysfonctionnement du matériel en boutique</i></td> <td colspan="2">Non pris en charge dans les bureaux de poste</td> </tr> <tr> <td rowspan="5"><i>Actes d'administration courante liés à la gestion du compte pratiqués en boutique</i></td> <td>Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration de vol, code PUK</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>Changement d'offre</td> <td>non</td> </tr> <tr> <td>Changement d'option (sauf options TV)</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>Changement administratifs : changement d'adresse, de RIB</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td>Prise en charge (au sens de dépôt) des réclamations</td> <td>oui</td> </tr> <tr> <td><i>Paramétrage du mobile inclus dans l'offre</i></td> <td colspan="2">Non</td> </tr> </table>	<i>Enregistrement de la réclamation</i>	Oui (Remarque : les bureaux de poste ne traitent pas les réclamations et ne sont pas habilités à concéder des gestes commerciaux).		<i>Prise en charge du dysfonctionnement du matériel en boutique</i>	Non pris en charge dans les bureaux de poste		<i>Actes d'administration courante liés à la gestion du compte pratiqués en boutique</i>	Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration de vol, code PUK	oui	Changement d'offre	non	Changement d'option (sauf options TV)	oui	Changement administratifs : changement d'adresse, de RIB	oui	Prise en charge (au sens de dépôt) des réclamations	oui	<i>Paramétrage du mobile inclus dans l'offre</i>	Non	
<i>Enregistrement de la réclamation</i>	Oui (Remarque : les bureaux de poste ne traitent pas les réclamations et ne sont pas habilités à concéder des gestes commerciaux).																				
<i>Prise en charge du dysfonctionnement du matériel en boutique</i>	Non pris en charge dans les bureaux de poste																				
<i>Actes d'administration courante liés à la gestion du compte pratiqués en boutique</i>	Possibilité de réaliser des actes d'urgence : déclaration de vol, code PUK	oui																			
	Changement d'offre	non																			
	Changement d'option (sauf options TV)	oui																			
	Changement administratifs : changement d'adresse, de RIB	oui																			
	Prise en charge (au sens de dépôt) des réclamations	oui																			
<i>Paramétrage du mobile inclus dans l'offre</i>	Non																				